



Convocation en audition libre

Par Eric007

Bonjour m

J'ai eu la visite de la police pour un portable (perdu ou volé) et localisé a mon domicile
Absent ce jour j'ai donc reçu par courrier une convocation audition libre.

Je n'ai pas trouvé ni volé de téléphone portable, j'habite en ville dans un pavillon avec beaucoup de haie, un portable aurait-il pu être jeté dans mon jardin à mon insu...? Je ne sais pas et cherche explications.

Fiabilité de la localisation ?

En tout cas ça me stresse un peu cette histoire et je sais pas ce que je peux risquer

Merci pour vos réponses !!